INTERVIEW

Entretien avec Nina Schläfli, Présidente as-cpe, Conseillère nationale

Dans cette interview, Nina Schläfli parle de son rapport personnel au conseil aux mères et aux pères et de son engagement en tant que conseillère nationale dans ces domaines. Elle répond également à des questions sur les perspectives politiques et se projette dans l'avenir.

Début personnel

- **Qu'est-ce qui vous a amenée à l'origine à conseiller les mères et les pères, tant sur le plan professionnel que personnel ?**

Ma première visite au conseil des mères, comme on l'appelait autrefois, a été avec mon petit frère. À cette époque, de nombreuses mères étaient assises dans la même pièce avec leurs bébés et leurs frères et sœurs, attendant leur tour. L'ambiance y était chaleureuse, bruyante et animée. Bien des années plus tard, j'étais de retour avec ma propre fille parce que je voulais connaître l'offre à bas seuil.
Avant même que je n'entre en fonction en tant que conseillère nationale, Flavia Wasserfallen, ma prédécesseure à la présidence de la AS CPE, m'a demandé si je souhaitais lui succéder. Parce qu'en tant que parlementaires nationaux, on nous demande souvent de tels « Jöbli », je me suis donné des règles pour eux. L'une d'entre elles est que je dois être capable de soutenir pleinement les préoccupations de l'organisation – c'est sans aucun doute le cas avec AS CPE.

- **Comment combinez-vous votre rôle de conseiller national avec votre implication dans le AS CPE – synergies ou zones de tension** ?

En tant que conseillère nationale, j'ai accès à des informations et aux personnes importantes. D'autres synergies résultent également de mes autres activités professionnelles et politiques et de mon expérience antérieure, par exemple en tant que conseillère cantonale. Les domaines de la santé et de l'éducation, mais aussi les mesures de soutien dans le domaine de la petite enfance ou de toutes les structures d'accueil en dehors de la famille se situent en grande partie au niveau cantonal.
Il n'existe en réalité pas de véritables

tensions sur le plan du contenu. Cela s'explique d'une part par le fait que je peux pleinement soutenir les revendications de la AS CPE, et d'autre part parce que je ne siège pas dans les commissions qui traitent directement des consultations parents-enfants. Cela me permet de continuer à agir de manière impartiale sur le plan politique. Les mandats et les fonctions des parlementaires fédéraux sont à juste titre considérés de manière critique. Les organisations du secteur social ont tendance à être réticentes à faire du lobbying, ce qui signifie que leurs préoccupations sont moins remarquées. C'est aussi pour cette raison que je considère la proximité entre la politique et l'association comme légitime et essentielle.

Bouleversement dans le CPE

- **AS CPE connaît un important bouleversement. Comment vivez-vous cette phase en tant que président ?**

Passionnant et intense d'un côté, stimulant et responsable de l'autre. Nous disposons actuellement d'une grande marge de manœuvre au sein du conseil d'administration, mais d'un autre côté, nous sommes préoccupés par la diminution des ressources financières du secteur public.

- **Quels changements dans la société, la famille ou la politique rendent une réorientation nécessaire ?**

À mesure que la société se diversifie, les familles se diversifient également. La plupart des évolutions ne sont pas nouvelles, comme l'augmentation du nombre de parents isolés ou de familles recomposées. L'augmentation continue de la mobilité signifie que les structures de parenté s'affaiblissent et que les conseils et les soins externes deviennent plus importants, que le nombre d'enfants et de familles de langue étrangère continue d'augmenter et, malheureusement, que le nombre de familles en situation de vulnérabilité augmente pour ces raisons, entre autres. Tout cela a des conséquences pour les consultations parents-enfants et donc sur l'association.
En politique, le domaine de la « petite enfance » occupe aujourd'hui une place bien plus centrale qu'auparavant. On discute de plus en plus de la garde d'enfants d'âge préscolaire ou de mesures de soutien adaptées aux plus jeunes, comme l'acquisition de la langue nationale avant l'entrée à la maternelle. Malheureusement, les moyens financiers alloués à la prévention, au conseil et au soutien dans la petite enfance restent nettement en deçà des besoins réels, malgré l'augmentation constante des demandes.

Perspectives politiques et positionnement

- **En tant que conseillère nationale, comment défendez-vous politiquement les préoccupations des familles et de la petite enfance ?**

Jusqu'à présent, mes activités ont eu tendance à être reléguées à l'arrière-plan, non pas par désintérêt ou par manque de besoin d'agir, mais beaucoup plus en raison de la division du travail au Parlement.
J'ai participé à plusieurs présentations et événements de lobbying organisés par des associations familiales. Au Parlement, j'ai soutenu par mon vote les dossiers liés à la petite enfance ou aux intérêts des familles. J'ai également été en contact avec des collègues traitant de thématiques similaires ou connexes, et j'ai cherché à sensibiliser plus largement les responsables politiques ainsi que d'autres acteurs aux préoccupations liées aux consultations parents-enfants.
À long terme, j'ai en tête l'inscription d'un article programmatique sur la famille dans la Constitution, ainsi qu'une mise en œuvre renforcée de la Convention relative aux droits de l'enfant dans les lois à tous les niveaux de l'État. Nous disposerions ainsi d'une base plus solide pour garantir un soutien moderne aux familles et aux enfants, quelles que soient leurs situations.

- **À votre avis, comment les consultations parents-enfants sont-elles perçues au niveau fédéral – et qu'est-ce qui devrait changer?**

À vrai dire, ce serait déjà beaucoup. Je sais maintenant, grâce à diverses conversations, que la plupart des politiciens savent plus ou moins ce que les consultations parents-enfants peuvent offrir, mais pas les offres concrètes ou, pire, ils ne pensent pas aux consultations parents-enfants au moment crucial. I Il est donc essentiel de renforcer la sensibilisation dans ce domaine.
L'année dernière, nous avons été invités pour la première fois à une audition devant une commission du Conseil national. Un membre du conseil a été autorisé à commenter l'éducation non violente du point de vue du AS CPE. Le projet de loi est maintenant (espérons-le !) presque achevé. Je pense qu'il est très important que nous participions à ces processus de prise de décision et de formation de l'opinion. De cette façon, nous sensibilisons davantage le AS CPE, nos préoccupations et, surtout, les besoins des enfants et de leurs tuteurs dans ce pays.

Stratégie de la AS CPE

- **Quels sont les objectifs stratégiques de l'association pour les années à venir?**

Au sein de l'association, nous voulons nous positionner de manière prospective et durable. Les finances et l'as-

surance qualité sont des thèmes centraux, mais nous discutons également de structures internes et d'un changement de marque : le conseil pour les mères et les pères deviendra bientôt le conseil pour la petite enfance. Il est important pour nous que nos membres ressentent une valeur ajoutée pour eux-mêmes et leur travail grâce à leur adhésion.
Sur le plan externe, cela signifie avant tout que nous devons veiller à ce que nos contenus et nos messages soient mieux perçus par les politiciens, les experts et la société dans son ensemble.
Cela ne veut pas dire que nous allons tout changer complètement. Bien sûr, les formats et les offres éprouvés resteront, comme la conférence annuelle.

- **Quelle est l'importance de thèmes tels que la professionnalisation, la coopération interdisciplinaire ou la numérisation ?**

Comme dans la plupart des clubs, associations ou organisations en général, ce sont les trois mots-clés dans lesquels des développements importants sont en attente.
Au cours des dernières années, la nouvelle formation de consultant-e petite enfance a été introduite avec un diplôme reconnu par la Confédération. Nous examinons actuellement la possibilité de proposer également cette formation en Suisse romande.
La numérisation est bien sûr une réalité depuis longtemps, et de nombreuses initiatives existent déjà dans ce domaine. Dans les années à venir, nous souhaitons toutefois définir des normes de qualité minimales et favoriser l'échange de bonnes pratiques.
Enfin, la nouvelle stratégie vise surtout à renforcer la coopération interdisciplinaire. Les projets concrets ne sont pas encore arrêtés, mais nous envisageons une collaboration plus étroite entre tous les acteurs intervenant avant, pendant et après la petite enfance.

- **Comment l'association parvient-elle à trouver une ligne commune dans la structure fédérale suisse avec 26 réalités cantonales ?**

En Suisse, cette circonstance est une réalité que nous rencontrons dans tous les domaines sociaux ou politiques. Bien que cela soit parfois difficile et nécessite beaucoup de communication, c'est aussi une opportunité : pour de nouveaux problèmes, il n'y a pas une solution décrétée d'en haut, mais différentes approches. Avec l'augmentation des échanges et du réseautage, nous pouvons certainement le rendre encore plus utilisable pour tout le monde.
J'ai parfois l'impression que la barrière de la langue constitue presque le plus grand obstacle. Nous aimerions donc agir aussi dans ce domaine et mieux intégrer nos collègues ainsi que les organisations de Suisse romande et du Tessin.

Travailleurs qualifiés et jeunes talents

- **Quelle est l'attractivité du métier de «**consultant-e petite enfance **» aujourd'hui ? Où voyez-vous la nécessité d'agir ?**

Le métier est toujours attractif : le métier est polyvalent, important et porteur de sens. Un bon conseil peut avoir un impact significatif sur la vie des jeunes enfants et de leurs parents, et dans certains cas, peut-être même les changer fondamentalement. Je dirais qu'en tant que consultant·e petite enfance, vous contribuez à bâtir les fondations de la société d'aujourd'hui et de demain.
La plupart des consultant-e-s que j'ai eu le plaisir de rencontrer jusqu'à présent exercent leur métier avec conviction, enthousiasme et beaucoup de cœur. C'est une excellente chose, mais cela rend d'autant plus cruciales de bonnes conditions de travail – comme c'est d'ailleurs le cas dans presque tout le secteur social. Il faut donc garantir une rémunération équitable, des horaires de travail fiables, un encadrement de qualité, la prévention du stress et des périodes creuses, ainsi que des ressources suffisantes et durables pour assurer le bon déroulement du travail de conseil.

Les familles aujourd'hui – changement social

- **Quels sont les sujets qui préoccupent particulièrement les familles aujourd'hui et qui n'étaient guère d'actualité il y a dix ans ?**

Il y en a pas mal et les sujets varient probablement en fonction de la personne interviewée. Le plus grand changement est l'importance des médias sociaux ou d'Internet en général ou la façon dont nous les gérons. Cela s'applique aux enfants, mais bien sûr aussi aux adultes. Ici, je ressens une grande incertitude en politique, mais aussi chez les parents.
Je dirais aussi que la santé mentale est devenue plus importante. Malheureusement, cela est dû au fait que de plus en plus d'enfants et d'adolescents sont atteints de maladies mentales ou reçoivent un diagnostic, mais aussi parce que le travail de prévention commence plus fortement ici.
Et puis, bien sûr, il y a encore de nombreux défis qu'une société diversifiée peut apporter : j'ai déjà évoqué la question de la langue et de l'augmentation de la mobilité, puis il y a actuellement de nombreuses méthodes éducatives et options nutritionnelles très différentes, les rôles de genre ou les identités de genre sont certainement aussi un problème plus important et conflictuel qu'il y a dix ans. La compatibilité entre le travail et la famille (et idéalement un peu de temps libre) ainsi que la pression sur les coûts pour les familles sont tou-

jours d'actualité : la garde d'enfants, les loyers et l'assurance maladie sont redevenus nettement plus chers. Les sondages nous ont appris que cela représente un énorme fardeau pour de nombreuses familles.

Conclusion / Regard vers l'avenir

- **Si vous aviez un souhait pour le développement des consultations parents-enfants, quel serait-il ?**

J'aimerais que les consultations parents-enfants soient inscrites dans la loi, aussi bien dans tous les cantons qu'au niveau fédéral, en tant qu'élément essentiel de la petite enfance, et qu'il bénéficie enfin de la reconnaissance et des moyens qu'il mérite.

- **Quels conseils aimeriez-vous donner aux jeunes familles ?**

Tout d'abord, bien sûr, pour profiter des nombreux services de conseil et de soutien – de préférence en période de prospérité et pas seulement lorsque les choses ne vont pas si bien. Deuxièmement : les médias sociaux sont généralement un mauvais conseiller. Troisièmement, une bonne machine à laver vaut son pesant d'or. Au-delà de cela, je ne veux pas trop en dire, car je sais par expérience qu'en tant que future mère, vous avez tendance à être agacée par les conseils des parents et à avoir le sentiment que cela ne vous affecte pas de toute façon.

- **Et enfin : qu'attendez-vous le plus de l'association dans les années à venir ?**

À la mise en œuvre de la stratégie et des projets que nous développons actuellement au sein du conseil, à plusieurs années de contenus enrichissants et à de nombreuses rencontres stimulantes avec des consultant·e·s petite enfance ainsi qu'avec nos partenaires de projet.

Andrea Trummer, directrice générale as-cpe